

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 28 (1991)
Heft: 1051

Artikel: Visite : en Argovie profonde
Autor: Pochon, Charles-F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1020985>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une piste en cul-de-sac

(jd) Bien sûr il ne s'agit que d'agrandir l'aérogare et de développer sa capacité d'accueil. Dès 1973, les autorités cantonales, prudentes, ont affirmé ne plus vouloir étendre le périmètre de l'aéroport. Pourtant le crédit de 44 millions soumis au suffrage populaire genevois le 29 septembre prochain déborde largement cet enjeu limité: ce qui est en cause, ce ne sont pas seulement quelques guichets d'enregistrement supplémentaires et des volumes plus spacieux pour les voyageurs en partance, mais bien la conception du développement de l'agglomération genevoise qui précédera pour la fin du siècle.

Objectivement considérés, les travaux proposés dans cette nouvelle tranche ne sont pas indispensables au bon fonctionnement de Cointrin. Les partisans de cette «adaptation» — de nos jours le terme est plus convenable que celui d'agrandissement — se prévalent d'une logique de la continuité: cette étape n'est que la suite naturelle des travaux en cours; arrêter là serait absurde. Mais l'absurdité n'est-elle pas de

continuer d'agir et d'investir sans se préoccuper des modifications de la situation et sans s'interroger sur les buts poursuivis ?

Acharnement thérapeutique

Tout indique que les autorités genevoises comptent encore, pour assurer la survie de la prospérité cantonale, sur l'apport aléatoire d'activités financières et commerciales volatiles qui prennent l'avion pour des cieux plus cléments aussi rapidement qu'elles sont venues. C'est du moins la conclusion que nous tirons de l'attitude peu critique du pouvoir politique à l'égard des demandes de l'aéroport de Cointrin. Mais cette survie-là fait plutôt penser à de l'acharnement thérapeutique qu'à une cure de jouvence pour un nouveau départ. Le coup de semonce de la guerre du Golfe — difficultés de l'hôtellerie et du commerce de luxe — et le taux de chômage exceptionnel au bout du lac ne sont-ils pas des signes suffisants — s'il en faut encore — pour revoir la copie ?

Une impasse budgétaire importante et un recul probablement durable des rentrées fiscales imposent des choix dans les investissements. Plutôt que d'espérer les bénéfices problématiques d'un développement du trafic aérien — trafic qui devra être impérativement freiné pour des raisons écologiques et pas seulement à Genève —, avec le risque de devoir assumer un équipement surdimensionné, pourquoi ne pas affecter les moyens disponibles en priorité aux besoins collectifs (logements et transports) et à l'encouragement des nouvelles techniques génératrices d'emplois stables ?

Face au défi posé par les atteintes à l'environnement, à la fragilité de la substance économique genevoise et aux besoins sociaux élémentaires, le pari sur Cointrin n'apparaît que comme une fuite en avant. ■

Du goudron et des plumes

(pi) Pascal Ruedin, le secrétaire cantonal du WWF-Valais qui avait été agressé en février dernier à son domicile de Vercorin, a annoncé qu'il quittait son canton: *«Poursuivre mon action en Valais me vaudrait une condamnation à mort.»*

On comprend évidemment le choix de cet homme. Après avoir été lâchement attaqué à cause de son action en faveur de l'environnement et des recours déposés au nom du WWF, toutes démarches entreprises dans le strict respect de la légalité, il avait encore eu à subir les molles condamnations et les déclarations compréhensives des autorités à l'égard des auteurs de cet attentat. Autant d'encouragements officiels à poursuivre cette politique d'intimidation, déjà favorisée par l'attitude du Conseil d'Etat et des exécutifs communaux qui ont autorisé nombre d'aménagements en dehors de la légalité.

Le PDC, le *Nouvelliste* et certains Valaisans aiment à entonner des airs aux relents nationalistes pour chanter le canton aux treize vallées. On voit aujourd'hui où a mené un système politique à parti (presque) unique et une presse quotidienne qui s'est toujours cantonnée dans la louange des personnes et du système en place: un homme doit quitter le canton parce que sa sécurité n'y est plus assurée.

Une situation courante dans les régions où règne la mafia mais que l'on croyait inexistante en Suisse. ■

VISITE

En Argovie profonde

(cfp) Que connaissons-nous de l'Argovie ? Peut-être le souvenir d'une présence au Comptoir suisse, des noms de villes traversées, ou évitées, en allant à Zurich. Quelques-uns penseront à l'éphémère République helvétique une et indivisible avec sa capitale Aarau ou à l'active lutte anticléricale du jeune radicalisme argovien avec la fermeture des couvents, il y a exactement cent-cinquante ans.

L'absence d'invitation de leur diaspora, à l'occasion du 700^e, par Chavannes-le-Chêne et Denezzy nous ont amenés à chercher un contact avec Densbüren qui fut un lieu d'origine dans notre famille. C'est ainsi que, le premier dimanche de septembre, nous avons découvert ce petit village au nord du col de la Staffelegg. Il devait être très isolé autrefois puisqu'il faisait partie de l'Argovie bernoise. Il était donc protestant, mais la commune voisine, Herznach,

appartenait à l'Autriche et était catholique. Des bornes frontières marquent encore cette séparation.

Les autorités communales de Densbüren ont invité leurs citoyens et leurs ressortissants à participer à l'inauguration de la nouvelle salle de gymnastique polyvalente, un gros investissement pour une petite commune pauvre. C'est pourquoi, il n'y a pas eu de cérémonie particulière pour les «bourgeois», qui sont près de 3000, dont une forte majorité hors de Densbüren. En effet, cette commune avec le village d'Asp, un peu à l'écart du centre, comptait 600 habitants au recensement de 1980 et n'en a guère plus maintenant.

L'air du dehors souffle aussi sur la localité. C'est probablement l'explication de l'allusion du pasteur dans son sermon de circonstance prononcé dans la nouvelle salle transformée momentanément en lieu de culte. Il a souhaité que l'on lise moins le *Blick* et davantage la Bible. Au surplus, le culte était à peine terminé, avec un auditoire moyennement garni, que la salle a été envahie par la foule de ceux qui voulaient participer au «brunch» servi dans le même local. ■